

**REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2009 à 20H30**

PRESENTS : Mrs Gilbert FRONTY, Jean-Louis LASCAUX, Jean LESCURE, Jean-Baptiste PEYRAT, Henri PEYRAT, Thierry POUZAUD, Christophe BOULOUX, Jean CHAMINAND, Serge DANDALET, Carlos DE ALMEIDA, Michel FERAL, Daniel REYNIER. Mmes Danielle FAUCON, Patricia BAYARD, Christiane CAMUS, Claire CARTET, Danielle CHAUZAT, Agnès DUMOND, Fernande JOUBERT, Blandine MENANT, Sylvie PEUCH.

EXCUSES : Melle Aurélie CASSAGNE
Mme Annie MOURNETAS

PROCURATIONS : Melle Aurélie CASSAGNE à Monsieur Jean-Louis LASCAUX
Madame Annie MOURNETAS à Monsieur Gilbert FRONTY

Secrétaire de séance : Patricia BAYARD

ORDRE DU JOUR

Compte rendu de la précédente réunion :

Séance du 28 mai 2009

Adopté à l'unanimité

Loyers communaux :

* **Résidence Cariven** : augmentation des loyers au 1^{er} juillet

Considérant le prix des loyers fixé à 5,39 € le m² à ce jour, et les propositions de Corrèze Habitat, gestionnaire des logements préconisant une majoration maximum de 2,38 %.

Il est proposé à l'Assemblée : de fixer le prix des loyers des logements de 5,39 € à 5,47 € le m² à compter du 1^{er} juillet 2009. Soit une augmentation de 1,50 %. De maintenir le prix des loyers des parkings à 10 €

Adopté à l'unanimité

* **Bail Casino** :

Considérant que le bail concernant le local de la supérette « CASINO » va arriver à expiration le 30 juin 2009, Il est proposé à l'Assemblée de renouveler le bail susvisé à compter du 1^{er} juillet 2009, de fixer le loyer annuel à 15 000 € soit 1 250 € mensuel, d'appliquer les modalités de révision triennale en fonction des textes en vigueur, de substituer l'Indice des Loyers Commerciaux (I.L.C.) à l'Indice du Coût de la Construction (I.C.C.) pour le calcul de révision des loyers et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à venir.

Adopté à l'unanimité

Personnel Communal :

Recrutement de saisonniers :

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un personnel saisonnier pour le bon fonctionnement de la piscine et de l'Accueil de Loisirs, il est proposé au Conseil Municipal le recrutement direct de 10 agents non titulaires saisonniers pour une période de 2 mois allant du 1^{er} juillet 2009 au 31 août 2009 inclus. Ces agents assureront des fonctions d'animateurs à l'ALSH et d'Adjoints Techniques à la piscine. La rémunération des agents sera calculée par référence à

l'indice brut 298. Les crédits correspondants seront inscrits au budget. Monsieur le Maire sera chargé du recrutement des agents et habilité à ce titre à conclure les contrats d'engagement.

Adopté à l'unanimité

Finance :

Virements de crédits (investissement)

Décision modificative n°1

Dans le cadre de l'achèvement des travaux de la bibliothèque, la fourniture et la pose de rideaux intérieurs s'élève à 349,23 € TTC.

Le solde des crédits votés pour cette opération est insuffisant (- 74,83 € TTC). Par conséquent, il est proposé de procéder aux virements de crédits ci-dessous :

Compte	Désignation	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENTS			
2313	Constructions Opération : 563 – Travaux Bibliothèque Fourniture et Pose d'un rideau	274,40€	
20	Dépenses imprévues		274,40€
	TOTAL	274,40€	274,40€
FONCTIONNEMENTS			
	TOTAL	0,00	0,00

Adopté à l'unanimité

Salle multifonctionnelle :

La consultation pour le choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre, architecte (mandataire), bureaux d'études, géomètre est en cours. L'étude laisse prévoir une dépense d'environ 1 559 800 € H.T. Afin de finaliser le plan de financement, il est proposé à l'Assemblée de solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès :

- de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, des élus parlementaires

Adopté à l'unanimité

Sécurité :

Mise en place d'un défibrillateur

Dans le cadre de la politique de sécurité aux personnes, il est proposé au Conseil Municipal de passer une convention de partenariat avec GROUPAMA pour l'achat d'un défibrillateur.

Le coût total s'élève à 2 135,07 € TTC. La participation de GROUPAMA est de 500,00 €.

Le Conseil Municipal donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention de partenariat à intervenir entre la Commune et GROUPAMA.

Adopté à l'unanimité

Oxygène Sport Nature

Demande de location site de Garavet

Oxygène Sports Nature demande le renouvellement de mise à disposition d'une partie du camping de Garavet. Il est proposé à l'Assemblée :

- de renouveler la mise à disposition du site de Garavet pour la saison 2009, pour les mois de juillet et août de fixer le montant à 800 €

- de laisser à leur charge les frais d'électricité, d'eau et de gaz qui seront calculés proportionnellement à la mise à disposition l'entretien des espaces verts en fonction de la superficie occupée et des équipements mis à disposition.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir, à laquelle sera annexé un état des lieux établi lors de la mise à disposition et un plan du terrain occupé.

Informations Conseil Municipal :

- **Extension Pays d'Art et d'Histoire**

En plus des 15 communes initiales, 26 communes ont demandé leur adhésion, ce qui passerait à 41 voire 42 communes, pour un territoire de 73000 hectares et une population totale d'environ 50 000 habitants.

- **Courrier du Conseil Général**

Lecture du courrier suite à une demande d'interdiction des poids lourds dans le bourg

- **Bilan de l'OPAH**

Bilan OPAH : 21 dossiers propriétaires/occupant 5 dossiers locatifs
Aides de la Région, du Département, de la CAB, de l'ANAH soit 90 000 € d'aides octroyées par la commune, pour ces 26 réhabilitations

Questions diverses

RAPE : Résultat de l'Appel d'Offres

P.D.U : Présentation mercredi 1^{er} juillet à 18 h

18 juillet : Cinéma de Plein Air

10 septembre à 20h30 : Thermographie sur Allasac